



## **LA CHAISE DE CIWAN ATTEND AVEC IMPATIENCE SON RETOUR !**

### **QUI EST CIWAN ?**

Il est né en France le 15 juin 2003  
son père est arrivé en France en 1999 et sa mère en 2002

Il a fait son Cours Préparatoire à l'école Jean Rostand de Chatou  
Son institutrice est tout a fait satisfaite de lui.  
Il est inscrit en CE1 et est attendu.  
Toute sa vie et ses amis sont en France  
Ciwan ne parle pas le turc mais simplement le français.

Son père, propriétaire d'un fond de commerce ( restaurant ) depuis 2006, a demandé en préfecture une carte de résident le 10 juillet 2009 en tant que commerçant ; son dossier était en attente d'être étudié  
Sa mère dépose en juin 2009 une demande de carte de séjour VPF ( Vie Privée et Familiale), lui aussi en attente d'être étudié.

### **POURQUOI LA CHAISE DE CIWAN EST-ELLE VIDE ?**

Juin 2010 : madame repart en Turquie avec son fils car son père est gravement malade.

30 Août 2010 : visa de retour refusé après enquête auprès de la préfecture du 78 qui a émis un avis défavorable et organise un « refus de séjour concomitant »

15 septembre 2010 : le dossier de monsieur ayant été ressorti pour l'occasion est étudié et aboutit à un refus avec OQTF ( obligation de Quitter le Territoire Français )

plus simplement:

ON BLOQUE CIWAN AVEC SA MAMAN EN TURQUIE PUIS ON DEMANDE AU PAPA DE LES REJOINDRE DÉFINITIVEMENT HORS DE FRANCE

**Ciwan doit retrouver son père et son pays, la France, ainsi que son école à Chatou où ses camarades et son enseignante l'attendent**

**Parent d'élève, enseignant ou simple citoyen(ne), je soutiens l'action du Réseau Education Sans Frontières qui demande à la préfecture des Yvelines de reconsidérer sa position et de demander au consulat d'émettre un avis favorable à la délivrance d'un visa pour la mère de Ciwan...**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Ville</b>	<b>Signature</b>

Pétition à remettre aux responsables des associations de parents d'élève